

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article10>



Des lettres à reprendre ou modifier

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - ILS34 nouveau virage sur Bâle-Mulhouse, que devient le Jura ? - Comment m'opposer à ce projet ILS34 ? -



Date de mise en ligne : lundi 23 mai 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Il est important que les Jurassiens s'expriment sur le projet ILS34.

Ces textes peuvent être repris et modifiés.

Votre adresse

le

Service des transports et de l'énergie,

rue des Moulins 2,

2800 Delémont.

concerne : nouvelle approche de l'aéroport Bâle-Mulhouse, ILS 34, consultation

Messieurs,

selon les dispositions de la consultation concernant le projet ILS34, je tiens à vous faire part de mon opposition.

Depuis plusieurs années, j'habite le Val Terbi et j'apprécie son cadre de vie calme, convivial et proche de la nature.

Le projet mis en consultation menace ma qualité de vie : 40 jours avec 150 avions entre 12 et 20 heures, soit un toutes les 6 minutes environ est intolérable.

De plus, nous n'avons aucune garantie concernant le développement de l'aéroport et l'accroissement des jours de vols. Si l'accès par le sud est fiable et économique, il sera utilisé de plus en plus.

Ma santé est confrontée à une pollution sonore forte et à la présence de résidus de combustion dans l'air. Au profit de qui, et de quel droit ?

La valeur de mes biens immobiliers sera atteinte elle aussi. Qui voudra acheter à un prix normal, une maison soumise à de perpétuels survols, bruyants et polluants ?

Pourquoi ne pas continuer d'accéder à l'aéroport de Bâle par les voies actuelles ? Les riverains ont choisi en connaissance de cause d'habiter dans un lieu survolé. Ce n'est pas notre cas !

A-t-on recensé tous les accès possibles pour l'aéroport, de manière à répartir les nuisances ? Ce projet remonte à 2001 et on nous demande notre avis aujourd'hui seulement. C'est inadmissible.

Des lettres à reprendre ou modifier

Je m'oppose donc fermement au développement de l'ILS34 et par suite à l'accès par le sud.

Avec ma parfaite considération

copie au secrétariat communal de

Le texte peut être repris directement ou par le document joint.

Le texte en RTF peut être inséré dans tous les traitements de textes.

Le texte en PDF peut être imprimé tel quel, ajouter votre adresse à la main.

Post-scriptum :

Merci de nous faire parvenir vos propositions de lettres et vos arguments. Envoyez-les à [Pro Val Terbi](#)